

---

**La Dimension politique  
de la réconciliation :  
retour sur le 6 juin 2004**

---

**Alfred Grosser**

*Décembre 2004*

Comité d'études des relations franco-allemandes



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Comité d'études des relations franco-allemandes  
©Ifri, 2004 - [www.ifri.org](http://www.ifri.org)

Institut français des relations internationales  
27 rue de la Procession - 75740 Paris Cedex 15 - France  
Tél. : 33 (0)1 40 61 60 00 - Fax: 33 (0)1 40 61 60 60

## **La Dimension politique de la réconciliation : retour sur le 6 juin 2004**

Alfred Grosser

La participation du chancelier allemand aux cérémonies commémoratives du jour J, le 6 juin 2004, a suscité la même réaction de part et d'autre du Rhin, selon deux sondages parallèles. Environ 80 % d'approbations qui n'étaient évidentes ni d'un côté, ni de l'autre<sup>1</sup> : en Allemagne parce que la terrible bataille s'était soldée par une défaite, prélude à l'effondrement total ; en France parce qu'il s'agissait tout de même de l'héritier de l'ennemi. Or l'accolade Chirac-Schröder au Mémorial de Caen a paru partout constituer un signe aussi positif que le côte à côte, main dans la main, de Helmut Kohl et François Mitterrand à Verdun<sup>2</sup>. Avec le même arrière-plan, encore accentué le 11 novembre 2004 : les souffrances étaient évoquées plus que la victoire. La remarquable exposition permanente du Mémorial allait déjà dans ce sens, de même que le film projeté à Douaumont et l'accompagnement médiatique du 11 novembre 2003. Cette fois, on a été plus loin. Articles, émissions, films ont rétrospectivement donné raison à Henri Barbusse et à Erich Maria Remarque. Le terrible sort quotidien des soldats des tranchées avait été le même pour les Allemands et les Français. Et quel beau symbole avait constitué la réunion commune des deux assemblées pour le 40<sup>e</sup> anniversaire du traité de l'Élysée : siéger ensemble à Versailles, c'était effacer à la fois l'humiliation française de 1871 et l'humiliation allemande de 1919 !

De telles évolutions n'ont rien qui puisse choquer les jeunes générations. Face précisément à des jeunes des deux pays, je me réjouis d'une expérience récente. Pour prendre l'avion à Strasbourg, on m'a fait traverser le nouveau pont sur le Rhin au sud de la ville. Or il n'y a pas de poste de douane, ni de poste de police. On arrive en France puisque l'on est averti que la vitesse sur autoroute est limitée à 130 km/heure. La réaction est unanime : « Et alors ? » La question devrait susciter l'enthousiasme de quiconque s'était engagé dans le travail franco-allemand : faut-il que nous ayons réussi pour que la quasi-abolition de la frontière apparaisse comme d'une évidente normalité !

---

Alfred Grosser est professeur émérite à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris.

<sup>1</sup> Sondage Ifop/*Le Figaro*, « Les Français et le 60<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Normandie », 5-6 juin 2004 (réalisé les 2 et 3 juin 2004 auprès de 1 000 personnes en France). Sondage N24, « Meinungen zu den Feierlichkeiten zum Gedenken an den "D-Day" » (réalisé les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2004 après de 1 004 personnes en Allemagne) (NDLR).

<sup>2</sup> Ils célébraient alors, le 22 septembre 1984, la réconciliation franco-allemande (NDLR).

Certes, mais les choses ne sont pas si simples. Les mots employés ne sont pas nécessairement les meilleurs. La mémoire qu'ils sont supposés traduire n'est pas nécessairement la plus féconde. Ainsi le mot *réconciliation* ne devrait être utilisé qu'avec prudence et parcimonie. La réconciliation individuelle fait sens, qu'il s'agisse de la fin d'une querelle entre deux personnes ou, pour le catholique, du sacrement de la réconciliation de l'homme-pécheur avec Dieu. En revanche, qu'eut signifié la réconciliation entre deux collectivités humaines ? D'abord l'idée, l'illusion que leur identité est solidement établie dans l'espace et le temps – avec la constante menace du surgissement de la notion de faute héréditaire – ; ensuite qu'il existe une sorte de réciprocité dans la faute, d'égalité dans le pardon. Je suis choqué par la notion de « réconciliation judéo-chrétienne », car quels seraient les crimes juifs qui pèseraient aussi lourd que les crimes commis au nom du christianisme pendant des siècles ? La « réconciliation franco-allemande » fait sens pour la Première Guerre mondiale, beaucoup moins pour la Seconde. Or c'est la Première qu'évoquaient les gestes du chancelier Adenauer et du général de Gaulle à la cathédrale de Reims<sup>3</sup>, celui de Kohl et de Mitterrand à Verdun.

Certes, il s'est agi d'actes dignes, chargés d'une signification positive. Aussi ai-je ressenti comme une profanation la publicité scandaleuse qui a accompagné dans la presse française le lancement de *Pink tv*. Sur des pages ou demi-pages de journaux, elle reproduisait la poignée de mains de Verdun avec pour titre : « Il n'y a pas que le sexe dans la vie de couple ». Invité à *Europe 1* pour justifier ma réaction, j'ai proposé un autre projet d'affiche à un défenseur de celle-là. Une publicité de la marque de lingerie féminine Rosy montrerait un détenu décharné de camp de concentration portant le bout d'étoffe rose des homosexuels. Surtitre : « Le rose n'est pas toujours rose ». Mon interlocuteur s'est scandalisé. Pourquoi alors ne se scandalisera-t-on pas de la profanation de la mémoire des centaines de milliers de morts de Verdun ?

Il n'en reste pas moins que Joseph Rovin, déporté à Dachau, n'avait pas à se « réconcilier » avec les détenus allemands qui s'y trouvaient enfermés dans la souffrance<sup>4</sup>. Dans ses livres, ses articles, ses discours, il a sans cesse rappelé que « Dachau a été construit par des Allemands, mais pour des Allemands. » C'est ce que traduisait la première phrase du Préambule de la Constitution de 1946, préambule qui sert toujours de charte de référence au Conseil constitutionnel : « Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur

---

<sup>3</sup> Cette rencontre, le 8 juillet 1962, visait à « sceller la réconciliation de la France et de l'Allemagne » (NDLR).

<sup>4</sup> Rappelons que Joseph Rovin était né Rosenthal à Munich, le 25 juillet 1918, de parents d'origine juive, convertis au protestantisme. Homme de la réconciliation franco-allemande, il n'a de cesse de mettre celle-ci au service de l'Europe, la grande cause à laquelle il se consacre à la tête du Bureau de liaison et de documentation (BILD) et de la revue *Documents*. Il est décédé le 28 juillet 2004 (NDLR).

les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine [...] » – sur les régimes, pas sur les nations ou les peuples. Lorsque nous avons, en 1949, invité Eugen Kogon comme premier orateur allemand d'après-guerre à la Sorbonne, nous n'avions pas à nous réconcilier avec un homme qui avait longuement souffert à Buchenwald<sup>5</sup>. Nous voulions montrer que nous nous sentions, solidairement avec lui, coresponsables de l'avenir démocratique d'une nouvelle Allemagne. L'idée même qu'il ait pu y avoir une opposition allemande, une Résistance allemande a longtemps été considérée comme sacrilège en France, notamment par Henri Michel, placé au centre de l'histoire française de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, la tendance est plutôt à l'inverse. Lorsque l'on a célébré le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'attentat du 20 juillet 1944<sup>6</sup>, on est, comme d'ailleurs en Allemagne, dans une sorte d'éloge indifférencié, comme si les anti-hitlériens bastonnés dès 1933 comme Julius Leber<sup>7</sup> ou enfermés pendant des années comme Wilhelm Leuschner<sup>8</sup> avaient eu les mêmes motivations que les notables militaires ou civils désireux d'éviter à l'Allemagne la catastrophe totale dans laquelle l'entraînait cet Hitler qu'ils avaient jusque-là fort bien servi.

Ce que l'on a coutume d'appeler « mémoire collective » ne devrait pas être appelé ainsi. Je ne puis me souvenir de Verdun : je n'étais pas né. La « mémoire collective » est un « transmis » – par l'école, les médias, le milieu – qui devient un acquis. Et la transmission eût pu être autre. Dans les deux pays, la transmission s'est améliorée, mais fait toujours problème.

En France, la gloriole chauvine est en baisse. On finit par découvrir et admettre que les armées françaises comprenaient une partie considérables d'Africains et de Nord-Africains. Et lorsque Robert Badinter s'adresse aux lycéens rassemblés au mont Valérien pour découvrir ce qu'ont été les exécutions qui y ont eu lieu, notamment en 1943, il leur fait justement remarquer que Français et étrangers étaient mélangés, que les exécutés avaient en commun une sorte de « patrie combattante de la liberté sans frontières ». Malheureusement, cette évolution n'a pas fait disparaître ce que les auteurs d'un livre percutant, paru en 2003,

---

<sup>5</sup> Eugen Kogon, rescapé du camp de Buchenwald, est l'auteur d'un ouvrage qui fera date : *L'État SS, le système des camps de concentration allemands*, Le Seuil, 1993 (1<sup>re</sup> éd. : Francfort-sur-le-Main, 1946 ; traduction française : éditions de la Jeune Parque, 1947) (NDLR).

<sup>6</sup> Pour mémoire, l'attentat du 20 juillet 1944, baptisé « opération Walkyrie », est le plus spectaculaire de tous ceux qui ont visé Hitler (NDLR).

<sup>7</sup> Ancien parlementaire social-démocrate de la République de Weimar, spécialiste en matière de défense, Julius Leber fut interné dans des camps de concentration jusqu'en 1937. Figure marquante de la Résistance allemande, il fut condamné à mort, puis exécuté le 5 janvier 1945 (NDLR).

<sup>8</sup> Résistant et syndicaliste allemand, Wilhelm Leuschner fut exécuté par les nazis à Plötzensee en 1944. Il était au cœur de la résistance contre Hitler ; sans lui et sans les syndicalistes résistants, l'attentat du 20 juillet n'aurait pas vu le jour (NDLR).

ont justement appelé *L'Arrogance française*<sup>9</sup>. Il en reste des traces dans les relations franco-allemandes et elle est lourdement présente dans la politique européenne.

Du côté allemand, deux dimensions importantes du présent sont spécifiques et conservent une grande portée : le poids du passé et celui de la réunification. Le passé hitlérien joue un rôle à la fois négatif et positif. Le côté négatif à son tour a deux aspects – la vision du dehors et la vision du dedans. Voici plusieurs décennies, j'étais en visite au haut lieu de la sociologie quantitative, à savoir à la Michigan State University d'Ann Arbor, aux États-Unis. On prétendit me démontrer que tout était quantifiable. J'ai posé une question qui depuis lors n'a jamais reçu de réponse : « Comment quantifiez-vous la diminution de puissance qu'entraîne pour la République fédérale d'Allemagne la présence d'Hitler dans le passé allemand ? » Lorsque 12 députés néonazis du NPD (Nationaldemokratische Partei Deutschlands) entrent au Landtag de Saxe en automne 2004, la presse internationale, britannique et néerlandaise en tête, s'interroge gravement sur les risques d'une nouvelle domination nazie. L'une des preuves de la qualité des relations franco-allemandes est que la thématique brechtienne « Le ventre est encore fécond [...] »<sup>10</sup> est quasiment absente en France. (Il est vrai qu'avec 20 % de voix pour Jean-Marie Le Pen au second tour de la dernière présidentielle... !) La formulation de Martin Walser – dont le discours pour son prix de la Paix en 1998 a choqué à tort- demeure valable<sup>11</sup> : la massue du passé est sans cesse brandie contre l'Allemagne, tout particulièrement par Israël.

Il en résulte une timidité allemande particulière. Ainsi, pour sa venue en Normandie, Gerhard Schröder n'a pas rendu visite au plus grand cimetière allemand de la région. Il s'est contenté de s'incliner devant des tombes allemandes dans un cimetière allié. Pourtant l'inscription sur le portail d'entrée du mémorial allemand de La Cambe indique que les soldats tués n'avaient pas été volontaires. Pas plus, doit-on ajouter que ne l'avaient été la quasi-totalité des soldats des Waffen-SS dont certains ont été enterrés au cimetière de Bitburg. Or c'est le souvenir de la tempête d'indignation qu'Helmut Kohl avait dû affronter qui a détourné son successeur de la visite à La Cambe : et si on y avait décelé la présence de tombes analogues ! À l'époque, on passa sous silence l'admirable discours que Kohl venait de prononcer sur l'emplacement du camp de Bergen-Belsen. On retenait seulement qu'il avait emmené Ronald Reagan sur des tombes SS ! En France, j'ai rappelé que, depuis le procès de Bordeaux<sup>12</sup> où l'on avait découvert que l'unité exterminatrice d'Oradour avait été en partie composée d'Alsaciens

<sup>9</sup> E. Saint-Martin et R. Gubert, *L'Arrogance française*, Paris, Balland, 2003

<sup>10</sup> « Le ventre est encore fécond, d'où est sortie la bête immonde », B. Brecht (NDLR).

<sup>11</sup> Il s'agit du prix de la Paix des éditeurs et des libraires allemands (NDLR).

<sup>12</sup> Le procès longtemps attendu des 21 soldats ayant participé au massacre d'Oradour débuta en janvier 1953 devant le tribunal militaire de Bordeaux (NDLR).

« malgré nous », le fait que seuls les colonels et généraux des Waffen-SS étaient des SS aurait dû être connu.

L'aspect positif de la mémoire allemande, c'est la place prise par la morale de la liberté et de la démocratie au détriment du nationalisme. La République fédérale est sans doute le seul État en Europe qui ait été fondé non sur l'idée de nation, mais sur le double rejet du nazisme dans le passé et du communisme stalinien dans le voisinage. Lorsque, le 5 janvier 1995, Volker Rühe, ministre fédéral chrétien-démocrate de la Défense, inaugure à Berlin la première caserne de la Bundeswehr, il lui donne le nom du résistant socialiste Julius Leber, exécuté le 5 janvier 1945, et dit que le fondement de l'armée allemande doit être l'esprit de résistance au national-socialisme. Il ne parle pas de nation, ni de patrie, pas plus que ne le fera son successeur social-démocrate, Rudolf Scharping, dans son ordre du jour à l'armée justifiant l'intervention dans l'ancienne Yougoslavie. Son texte est diffusé le 27 janvier 1999, anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, date devenue, depuis 1995, à la demande de Roman Herzog, président de la République, journée nationale de recueillement. (Quand je m'adresse à des notables français, je signale que Rühe a dit : « Julius Leber était alsacien, donc aussi de culture française ». J'ajoute alors : « Je mourrai avant d'avoir entendu un ministre français dire de quelqu'un : "Il était alsacien, donc aussi de culture allemande." »)

À l'automne 2004 a cependant resurgi le débat sur le patriotisme et sur la nécessité de demander aux immigrants de respecter une *Leitkultur* allemande. Dans mes interventions en Allemagne, j'ai signalé qu'il existait deux *Leitkulturen* allemandes, l'une noir-blanc-rouge, couleurs du Reich wilhelminien, et l'autre noir-rouge-or qui avait marqué la fête de Hambach de 1832<sup>13</sup>, la révolution de 1848, les droits et libertés de la République de Weimar et ceux de la Loi fondamentale de Bonn. C'est cette culture politique-là qui a justifié le recours à l'article 23 de cette constitution pour la réunification, conçue comme une extension de l'État allemand de la liberté démocratique. C'est elle qui se retrouve dans les valeurs énumérées dans l'article 2 du traité constitutionnel européen. Le patriotisme qu'elle implique contient la belle formule prononcée fin novembre, de façon surprenante, par Roland Koch, ministre-président en général peu progressiste de Hesse : « Nous avons besoin du patriotisme non pour nous distinguer des migrants, mais pour les intégrer » (« Wir brauchen den Patriotismus nicht zur Abgrenzung, sondern zur Einbindung der Migranten »). Il se rapprochait ainsi du patriotisme français, non le chauvin, mais celui qui a permis à Nicolas Sarkozy de dire, dans son grand discours de nouveau président de l'UMP le 28 novembre 2004, qu'il aimait sa

---

<sup>13</sup> La fête de Hambach (*Hambacher Fest*) rassembla des dizaines de milliers de sujets de divers princes allemands proclamant leur volonté d'obtenir une Allemagne unie dans la liberté (NDLR).

patrie et que celle-ci comprenait les immigrés polonais, italiens et (ajouta-t-il avec un sourire) hongrois. Mais il demeure difficile de me faire comprendre en Allemagne quand je dis « Mein Vater war Deutscher, mein Vaterland ist Frankreich » : « Mon père était allemand, ma patrie, c'est la France. »

Depuis que le traité 2+4, en septembre 1990, a ratifié l'unité allemande et rendu à ce pays la souveraineté que les vainqueurs avaient confisquée en 1945, Egon Bahr, ancien négociateur des traités de 1970-1973 avec la Pologne, l'URSS, la RDA, ne cesse d'affirmer que l'Allemagne est désormais « un pays comme les autres, débarrassée du mythe de la supranationalité ». Sa méconnaissance des réalités européennes est si grande qu'il ignore que, si l'Allemagne est bien comme les autres membres de l'Union européenne, c'est dans la mesure où elle a cédé à cette Union une bonne partie de ses droits souverains, à commencer par sa sacro-sainte monnaie, disparue au sein de l'euro.

En même temps, l'Allemagne n'est toujours pas un pays comme les autres parce que l'unification demeure inachevée, plus encore dans les esprits que dans la réalité économique et sociale. Un sondage de 2004 indique que 73 % des citoyens de l'ex-RDA se sentiraient *Ostdeutsche* (« Allemands de l'Est ») et seulement 20 % *Bundesbürger*, citoyens de la République fédérale<sup>14</sup>. Horst Köhler, président de la République depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004, a eu raison de rejeter l'idée du chancelier de supprimer le 3 octobre comme jour férié. Il lui a écrit : « Der Tag der Einheit trifft das Selbstverständnis der Nation » (« le jour de l'Unité touche à l'idée que la nation se fait d'elle-même »). Mais quelques semaines plus tôt, dans un entretien, il avait montré que les problèmes essentiels de l'unification inaccomplie échappaient à l'ancien directeur du Fonds monétaire international [FMI]. Il avait dit que le fossé Nord-Sud (Ruhr et Bavière ou Wurtemberg) était du même ordre que la différence Est-Ouest, ce qui méconnaissait les données numériques comme la réalité psychologique, et il invitait les jeunes chômeurs à aller là où ils trouveraient des emplois, alors que les villes de l'Est, Görlitz, Halle, Magdebourg, sont déjà en train de se vider de leurs habitants.

L'un des mérites de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) a été de se vouloir présent dans les « nouveaux Länder » dès le lendemain de la réunification, à un moment où la plupart des Allemands de l'Ouest ne se sentaient nullement concernés. Encore aujourd'hui, si l'on demande aux élèves d'une classe de terminale à Essen ou à Stuttgart : « Qui a déjà été en France ? », presque toutes les mains se lèvent. La question : « Avez-vous déjà été à Dresde ou à Leipzig ? » rencontre un silence perplexe. C'est là, en même

---

<sup>14</sup> « Ostdeutsche sind im Stimmungstief », *Hamburger Abendblatt*, 28 février 2004 (NDLR).



temps, un des signes des réussites franco-allemandes. Elles sont nombreuses. Tous les jumelages de municipalités ne sont pas vivants, mais ils se comptent par milliers, tandis que ceux avec les autres pays se comptent tout au plus par centaines. Lycéens, juristes, chercheurs en sciences humaines : il serait facile de prolonger la liste des échanges, des coopérations régulières, des formations communes favorisées par l'Université franco-allemande. CIRAC (Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine), Cerfa (Comité d'études des relations franco-allemandes), CIERA (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne), BILD (Bureau international de liaison et de documentation) : que de sigles d'institutions françaises spécialisées dans les relations avec l'Allemagne ! Et l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, créé en 1948, a ouvert un bureau à Paris en décembre 2004.

Au niveau officiel, si les « coordinateurs franco-allemands », devenus secrétaires d'État, n'ont jamais eu de véritable autorité sur les ministères, ceux-ci coopèrent dans l'ensemble fort correctement, depuis que le traité de 1963 fait obligation aux hauts fonctionnaires de se rencontrer régulièrement, depuis aussi la présence, dans l'administration allemande, d'anciens de l'École nationale d'administration (ENA). Dans les diverses capitales, les ambassadeurs de France et d'Allemagne agissent le plus souvent ensemble, à partir de liens personnels amicaux. Sans aucune modestie, j'indique que j'ai déjà parlé, sur double invitation et organisation commune, à Helsinki, Varsovie, Prague, Bucarest, Budapest, Malte, Chypre, Minsk, Ottawa, Le Caire. La coopération entre militaires est cordiale et intense, dans la limite de ce qui peut être mis en commun. La Brigade franco-allemande et l'Eurocorps sont devenus réalités.

On peut donc dire que la présence du chancelier en Normandie, le 6 juin 2004, a été le signe d'un lien spécifique. Et même quand des tensions politiques se manifestent ou sont sous-jacentes aux déclarations publiques lénifiantes, la densité des relations est telle que, par leur nombre et leur intensité, elles demeurent très supérieures à celles qui existent entre l'Allemagne et n'importe quel autre pays, entre la France et n'importe quel autre pays.

Pour autant, toutes les évolutions ne sont pas positives et, surtout, l'action et l'image du « couple franco-allemand » ne sont pas à la hauteur du réseau relationnel. Sur le plan bilatéral, l'effondrement linguistique s'accélère, en partie parce que les solennels engagements gouvernementaux ne sont jamais suivis d'effet. La belle spécificité de l'OFAJ, organe transnational, est mise en cause au nom d'une normalisation, donc d'un alignement sur les habitudes intergouvernementales. Comme toutes les subventions culturelles non directement appuyées par des dirigeants politiques ou par leurs épouses, celles accordées

aux institutions et associations franco-allemandes sont en déclin et leurs dirigeants doivent toujours consacrer une bonne partie de leur temps à se battre pour leur reconduction annuelle.

Mais c'est vers le dehors européen que le couple a perdu en prestige et en influence, tandis que l'attitude commune sur l'Irak a marqué un net changement allemand : pour la première fois, Berlin choisissait Paris contre Washington. Mais c'est aussi à cet occasion que l'arrogance française a cassé beaucoup de porcelaine. Parlant des États qui ont épousé le point de vue américain, le président français a dit, en février 2003 : « Ces pays ont perdu une bonne occasion de se taire [...] Ils ont été, disons le mot, pas très bien élevés [...] Ce n'est pas un comportement bien responsable. » Le style autant que le contenu (le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie n'étaient-ils pas partie de l'Union au nom de laquelle Jacques Chirac condamnait ?) auraient moins durablement marqué l'opinion polonaise, toutes tendances confondues, si le « triangle de Weimar », créé en 1991, fonctionnait mieux. Déjà la France ne contribue guère à une institution supposée être triangulaire, comme l'université Viadrina, à Francfort-sur-l'Oder, devenue, dans sa belle réussite, simplement germano-polonaise. Et les relations germano-polonaises, fondées sur un passé jusqu'alors bien surmonté, ont été mises en danger par de nouvelles revendications d'associations d'expulsés<sup>15</sup>. Mais l'essentiel, c'est que la France et l'Allemagne violent l'idée même du triangle quand Jacques Chirac et Gerhard Schröder vont ensemble faire leur cour à Vladimir Poutine. Que devient alors l'idée même de politique étrangère commune de l'Union européenne ? Pourtant, la France et l'Allemagne devraient être modestes dans la mesure où elles constituent, au sein de l'Union, une sorte de « communauté délinquante ». Elles ne respectent pas les obligations qu'elles ont imposées aux nouveaux venus en matière de déficits publics et d'endettement. Elles sont parmi les pays les plus lents, les plus défaillants pour transposer les directives européennes en droit interne, alors que le Royaume-Uni figure parmi les excellents élèves de la classe européenne. Et les grandes initiatives franco-allemandes se font rares, à la différence des périodes Schmidt-Giscard d'Estaing et Kohl-Mitterrand-Delors. Le « moteur » manque cruellement de carburant. Tout cela fait que la « locomotive » franco-allemande n'a plus guère de wagons.

En fait, il semble que la politique française n'ait jamais clairement choisi entre deux attitudes. Lorsqu'il est devenu Premier ministre, en 1974, Jacques Chirac avait déclaré, dans son discours programmatique à l'Assemblée nationale : « La politique européenne ne fait plus partie de notre politique étrangère. Elle est autre chose et ne se sépare plus du projet que

---

<sup>15</sup> Voir D. Bingen, « Les relations germano-polonaises : bilan et perspectives », *Note du Cerfa*, n° 12, mai 2004 (NDLR).

nous formons pour nous-mêmes. » Mais n'est-ce pas se réclamer d'un principe opposé que de proclamer, comme Jacques Chirac, président de la République, l'a fait à Papeete en juillet 2004 : « Sans la Polynésie, la France ne serait pas la grande puissance qu'elle est aujourd'hui, capable d'exprimer, dans le concert des nations, une position autonome, indépendante et respectée » ?

À force de se référer au traité de l'Élysée, on en vient à oublier ce que l'on pourrait appeler les fondamentaux de l'Europe communautaire. Le point de départ, la révolution dans la politique française, ce fut, le 9 mai 1950, la déclaration de Robert Schuman. La jeune République fédérale d'Allemagne était invitée à partager, à égalité avec la France, la responsabilité commune sur le charbon et l'acier des deux pays. Et cette démarche se situait dans une perspective communautaire d'une Europe à naître, fondée non plus sur la notion traditionnelle du jeu à somme nulle (« je dois obtenir des compensations pour tout avantage que je consens à d'autres », position du général de Gaulle, puis de Margaret Thatcher), mais sur celle du jeu à somme positive (la somme des sacrifices consentis est inférieure aux avantages retiré par chacun de l'existence de la communauté). Le souvenir du 9 mai a été, de façon significative, magnifié par le chancelier Adenauer. Après le départ vers Paris du général de Gaulle, à l'issue de son voyage triomphal en Allemagne en septembre 1962, Adenauer écrit à Robert Schuman pour lui dire combien il pensait toujours avec gratitude à ce jour fondateur de l'amitié franco-allemande et de la communauté européenne.

C'est encore Robert Schuman qu'il faut citer quand on évoque l'élargissement de 2004. En effet, dans un article paru quelques semaines après sa mort, en octobre 1963, voici plus de quatre décennies, il disait : « Nous devons faire l'Europe non seulement dans l'intérêt des peuples libres, mais aussi pour pouvoir y accueillir les peuples de l'Est qui, délivrés des sujétions qu'ils ont subies jusqu'à maintenant, nous demanderaient leur adhésion et leur appui. » L'unification européenne, comme la réunification allemande, n'a pas été façonnée par l'économie, mais par une morale de la libre démocratie. À ceux qui contestent cette affirmation, il faut demander au nom de quoi nous avons commémoré, le 6 juin 2004, le sacrifice de tant de soldats alliés, au nom de quoi nous avons condamné le nazisme, puis le stalinisme.